

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10530

Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASRI Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0623814

Total des frais engagés

S

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21 NOV. 2019

Nom et prénom du malade : DANOUNI Zohra Rep ASRI

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Sinusitis

Sinusitis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/10/16 (B)			300000000	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>LOCAMED SERVICE MATERIEL MEDICAL</b> Venue au Magasin (G) <i>on valide toute autre transaction</i> 69 BOUHARID GHANDI - CASABLANCA	07/10/2019	382,45 DH 718,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

PHARMACIE AL HAMALYSES - RADIOPHARIES			
Cachet et Signature du Laborantin et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 <b>PHARMACIE AL HAMALYSES - RADIOPHARIES</b> Sekellia Oulta, Bouchra	Sekellia Oulta, Bouchra		
100, Rue Angle 64 N° 100 CASABLANCA - TÉL: 0522 90 71 60			

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

# Docteur Abderrahmane Abouchama

Chirurgien Orthopédiste Et Traumatologue

- Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
- Ancien Interne des Hôpitaux de France
- Ancien Praticien en Belgique
- Diplôme de Médecine et de Traumatologie du sport à Reims
- Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
- Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- Chirurgie de la Main et Pied
- Chirurgie Arthroscopique



## الدكتور عبد الرحمن أبو شامة

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

- شهادة من جامعة لوفان ببروكسل
- طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا و ممارس سابق ببلجيكا
- دبلوم في الطب الرياضي والإصابات ببرنس
- الجراحة بالمنظار الداخلي للمفاصل
- جراحة الكسور والروماتيزم
- جراحة العمود الفقري
- جراحة اليد والقدم

Casablanca, le : 07/10/2019 الدار البيضاء، في :

1. Codoliprane 450 mg x 4 fois x 7 jours  
AS

2. CANTREX 100 mg  
183,00 Dhs au litre de jus  
AS

3. 3549,00 Flex Dric 4  
92,80 Dhs par flacon 3 ml  
AS

4. Oméprazole 20 mg  
718,20 Dhs le flacon 15 ml  
AS



61, Boulevard Oued Darâa, Casablanca الدار البيضاء، الألفة - 61 شارع واد درعة، الألفة

الهاتف : 0522 27 48 01 Tél. : 0522 27 48 01 المستعجلات : Urgences : 0661 24 13 16



# Flex-Tonic®

Complément alimentaire

F

Flex-Tonic® est une synergie exclusive d'un collagène de type II breveté et de silice. La vitamine C associée contribue à la formation de collagène pour assurer une fonction normale des cartilages.

## COLLAGÈNE DE TYPE II

Ce collagène est un actif nutritionnel breveté, issu de cartilage de poulet, biologiquement actif.

Cette molécule de collagène de type II se présente sous la forme d'une triple hélice, intégrant à sa surface des antigènes alimentaires. Cette petite dose antigénique prise quotidiennement, initie une tolérance orale empêchant toute agression articulaire.

Par cette action sur le système immunitaire, le **Collagène de type II** non dénaturé participe à :

- Stopper l'érosion du cartilage.
- Initier la réparation des tissus.
- Améliorer la mobilité et la flexibilité articulaire.



## LA VITAMINE C

La vitamine C renforce la formation normale du collagène, entrant dans la composition du cartilage, mais aussi des os et de la peau.

## LA SILICE

La silice joue un rôle dans le tissu conjonctif, qui est le tissu le plus répandu dans l'organisme. Dans le cartilage nous trouvons en particulier, les chondroblastes et les chondrocytes.

## CONSEILS D'UTILISATION

► 1 seul comprimé par jour avec un verre d'eau. A prendre de préférence en dehors des repas, ou éventuellement au petit-déjeuner.

L'action de **Flex-Tonic®** est également améliorée, quand la flore intestinale est de bonne qualité.

Aussi nous vous recommandons de faire des cures régulières de **Flex-Tonic®**.

Lot:  
DLC:

FTA11/18  
11/2021

Si a  
pour  
Si a  
Flex

P.P.C : 183,00 DH

**Flex-Tonic®** est déconseillé aux personnes allergiques à l'un des constituants.

Lot:  
DLC:

FTB05/19  
05/2022

P.P.C : 183,00 DH

## Docteur Abderrahmane Abouchama

Chirurgien Orthopédiste Et Traumatologue

- Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
- Ancien Interne des Hôpitaux de France
- Ancien Praticien en Belgique
- Diplôme de Médecine et traumatologie du sport à Reims
- Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
- Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- Chirurgie de la Main et Pied
- Chirurgie Arthroscopique



## الدكتور عبد الرحمن أبو شامة

إختصاصي في جراحة العظام والمفاصل

- شهادة من جامعة لوفان ببروكسل
- طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا و ممارس سابق ببلجيكا
- دبلوم في الطب الرياضي والإصابات ببرنس
- الجراحة بالمنظار الداخلي للمفاصل
- جراحة الكسور والروماتيزم
- جراحة العمود الفقري
- جراحة اليد والقدم

Casablanca, le : ٠٢/١٥/٢٠١٩  
الدار البيضاء، في :

Dr D Aoudi Zohra

Silistab® Gen

(x2)

**LOCAMED SERVICE**  
MATERIEL MEDICAL

Vente en Magasin (O/I)

Non valide pour toute autre transaction  
60, BOULEVARD GHANDI - CASABLANCA  
TEL.: 05 22 94 20 43 / FAX: 05 22 94 20 40

61, شارع واد درعة، الألفة - الدار البيضاء  
الهاتف : 0661 24 13 16 Tél. : 0522 27 48 01 المستعجلات :

ICE : 001526686000016

CASABLANCA Le, 07/10/19

FACTURE N° : UF9105994

Clients comptoirs Ghandi

ICE CLIENT :

INP CLIENT :

DEPOT GHANDI

MME DAOUDI ZAHRA

Agent commercial : AYOUB

Mode de règlement : ESPECE

Code Article	Code TVA	Désignation	Qté	P.U.TTC	Remise	P.U.net. TTC	Montant TTC
23404	2	GENOUILLERE SILISTAB GENU T4	1,00	490,00	0%	490,00	490,00
23404	2	GENOUILLERE SILISTAB GENU T4	1,00	490,00	0%	490,00	490,00

**LOCAMED SERVICE**  
**MATERIEL MEDICAL**  
*Vente en Magasin (G1)*  
*Non valide pour toute autre transaction*  
 60, BOULEVARD GHANDI - CASABLANCA  
 TEL.: 05 22 94 20 43 / FAX: 05 22 94 20 40

Code	Base	Taux	Montant
2	816,66	20%	163,34
<b>Total</b>	<b>816,66</b>		<b>163,34</b>

<b>Total HT</b>	<b>816,66</b>
<b>Total TVA</b>	<b>163,34</b>
<b>Total TTC</b>	<b>980,00</b>
<b>Timbre :</b>	<b>2,45</b>
<b>Total TTC+Timbre :</b>	<b>982,45</b>

**Arrêtée la présente Facture à la somme de TTC + TIMBRE :**  
**Neuf cent quatre vingt deux Dirhams, quarante un centimes**

LOCAMED SERVICE S.A.R.L AU CAPITAL 17.800.000 DHS - C.N.S.S : 2445642 - R.C. : 30269 - Patente : 25103476 - I.F. : 3315150

Siège Social : 11, rue Mamounia (ex CTM) - Rabat Siège Administratif : Angle Av. Med VI et Av. El Haouz - Rabat - Maroc

Tél. : 05 37 63 08 07 / 05 37 63 26 00 - Fax : 05 37 63 00 86 - ICE : 001526686000016 - info@locamed.ma - www.locamed.ma

**CASABLANCA**

Arjoun: 7, rue Lahcen Arjoun [face hôpital 20 Août], quartier des Hôpitaux.

Tél : 05 22 86 39 89/05 22 86 16 83/05 22 86 37 17

Ghandi: 60, Boulevard Ghandi, quartier Essalam Tél : 05 22 94 20 43/05 22 86 22 22

Goulmima: 627, rue Goulmima Casa-Anfa [à proximité hôpital My Youssef] Tél : 05 22 20 20 98/05 22 20 21 04

Hôpitaux: 46, rue des hôpitaux Tél : 05 22 47 63 70/05 22 47 48 30

**RABAT**

Zaers: Angle Av. Mohamed VI et Av El Haouz Tél : 05 37 63 27 28 / 05 37 63 26 05

Mamounia: 11, rue Mamounia, (ex CTM) centre ville Tél : 05 37 70 40 40 / 05 37 70 00 77

**MARRAKECH**

Avenue, Yaacoub el Mansour N°: 2 Résidence Ahlam Guéliz [près de centre Américain] Tél : 05 24 43 15 00 / 05 24 43 14 30

**TANGER**

6, résidence Saghinia2, Av. Sidi Mohamed Ben Abdellah Quartier Iberia. Tanger Tél : 05 39 33 55 40/05 39 37 23 67

**FÈS**

Angle Av. des FAR et rue Ahmed Chibhi [en face de central banque chaabbi] Tél : 05 35 62 51 62/05 35 62 51 61

**KÉNITRA**

Angle Avenue Ahmed Diori et Avenue Moulay Abderrahmane Tél : 05 37 36 74 28/05 37 37 74 75